NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sommaire :

1. Le cadre général du budget
2. La section de fonctionnement
3. La section d'investissement
4. Le résultat global du compte administratif budget principal
5. Les données synthétiques des budgets annexes

1 : Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRé) du 7 août 2015 a notamment inséré les deux alinéas suivants à l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L.2312-1, la note explicative du synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

La présentation note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées en 2017. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1.

Le compte administratif 2017 a été voté le 19/03/2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la section de fonctionnement, incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

2 : La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité de 3 370 habitants d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, mercredis récréatifs, location salle, concessions..) aux produits des taxes, aux dotations versées par l'état, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent **5 140 241.10 €uros**

ELOYES	budgétisé 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Fonctionnement - Recette	***4 904 466,00 €***	***5 140 241,10 €***	5 150 846,98 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	**1 488 935,35 €**	**1 488 935,35 €**	1 621 301,82 €
013 - Atténuations de charges	**35 000,00 €**	**64 852,26 €**	29 573,92 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**57,18 €**	0,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	**209 200,00 €**	**219 218,46 €**	207 917,96 €
73 - Impôts et taxes	**2 610 603,93 €**	**2 726 556,03 €**	2 452 209,57 €
74 - Dotations, subventions et participations	**402 129,00 €**	**421 398,29 €**	679 348,60 €
75 - Autres produits de gestion courante	**157 005,00 €**	**156 534,78 €**	157 101,82 €
76 - Produits financiers	**50,00 €**	**6,75 €**	8,10 €
77 - Produits exceptionnels	**1 542,72 €**	**62 682,00 €**	3 385,19 €

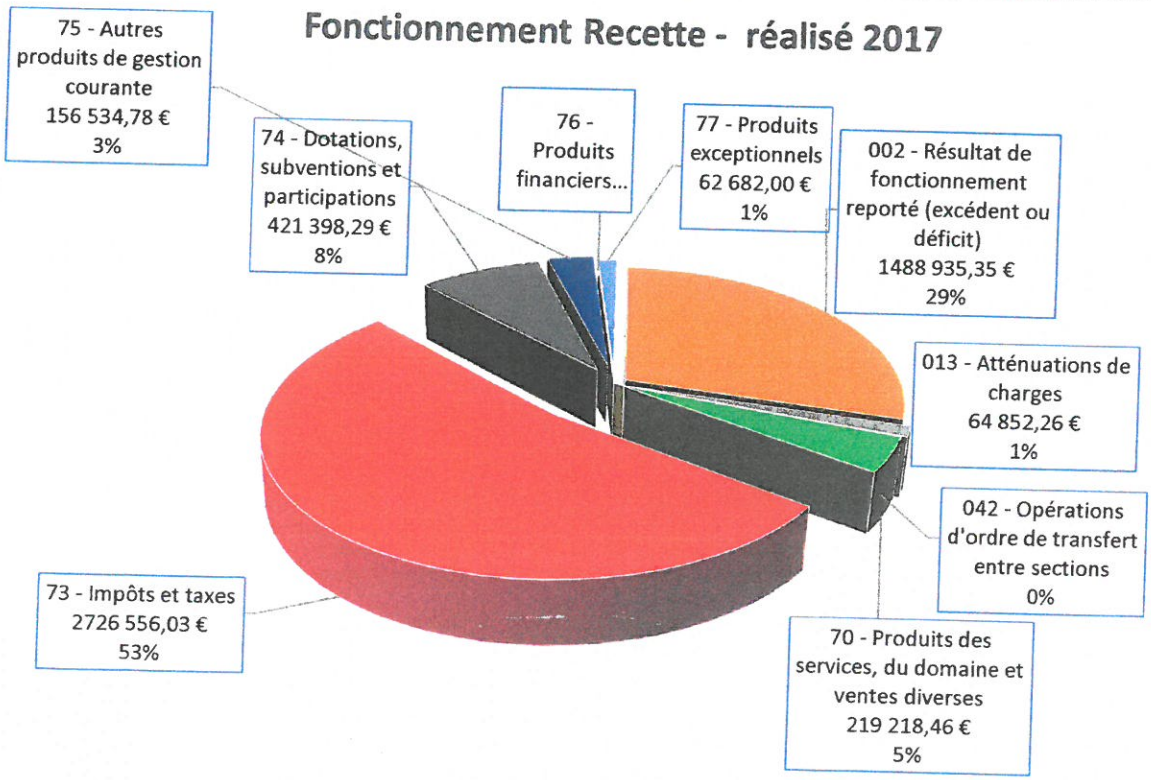

70 : Produits des services : ce chapitre d'un montant de 219 218.46 € présente une augmentation de 5% par rapport à 2016. Il est notamment constitué essentiellement par les recettes des services offerts à la population (cantine, garderie, mercredis récréatifs) : 108 662.71 € en progression de 13%.

73 : Fiscalité directe et indirecte : Ce chapitre rassemble les recettes de fiscalité directe pour 908 463.80 €, de la fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur l'électricité ...) 58 008.23 € et la compensation émanant de la CCPHVM d'un montant de 1 760 084.00 €.

Les taux communaux 2017 :

Taxe d'habitation	5.06 %
Taxe foncière bâti	10.39 %
Taxe foncière non bâti	22.04 %

74 : Dotations, subventions et participations : Essentiellement composé de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 241 770.00 € accusant une perte de 45% par rapport à 2016 et des diverses compensations fiscales.

75 : Autres produits de gestion courante : Ce chapitre est composé du revenus de la location des salles, du funérarium pour un montant de 56 532.12€, revenus constant par rapport à 2016, et du transfert d'une partie de l'excédent du budget forêt pour 100 000€.

013 : Atténuations de charges : Ce chapitre comprend essentiellement les remboursements sur frais de personnel par la Sécurité sociale, et notre assurance lors des arrêts de travail.

77 : Produits exceptionnels : Composé des annulations de mandats sur exercices antérieurs et des cessions mobilières et immobilières recettes très fluctuantes.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les charges de personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent **2 953 780.15 €uros**

ELOYES	Budgétisé 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Fonctionnement - Dépense	***4 904 466,00 €***	***2 953 780,15 €***	**2 723 661,14 €**
011 - Charges à caractère général	**1 040 400,00 €**	**881 503,38 €**	**744 710,13 €**
012 - Charges de personnel et frais assimilés	**1 474 700,00 €**	**1 451 801,89 €**	**1 378 210,30 €**
014 - Atténuations de produits	**238 196,00 €**	**188 645,00 €**	**233 344,00 €**
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	**18 142,77 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
023 - Virement à la section d'investissement	**1 750 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	**80 000,00 €**	**142 691,18 €**	**80 300,00 €**
65 - Autres charges de gestion courante	**277 100,00 €**	**268 620,82 €**	**266 172,82 €**
66 - Charges financières	**6 927,23 €**	**6 927,23 €**	**7 859,79 €**
67 - Charges exceptionnelles	**19 000,00 €**	**13 590,65 €**	**13 064,10 €**

Fonctionnement Dépense- réalisé 2017

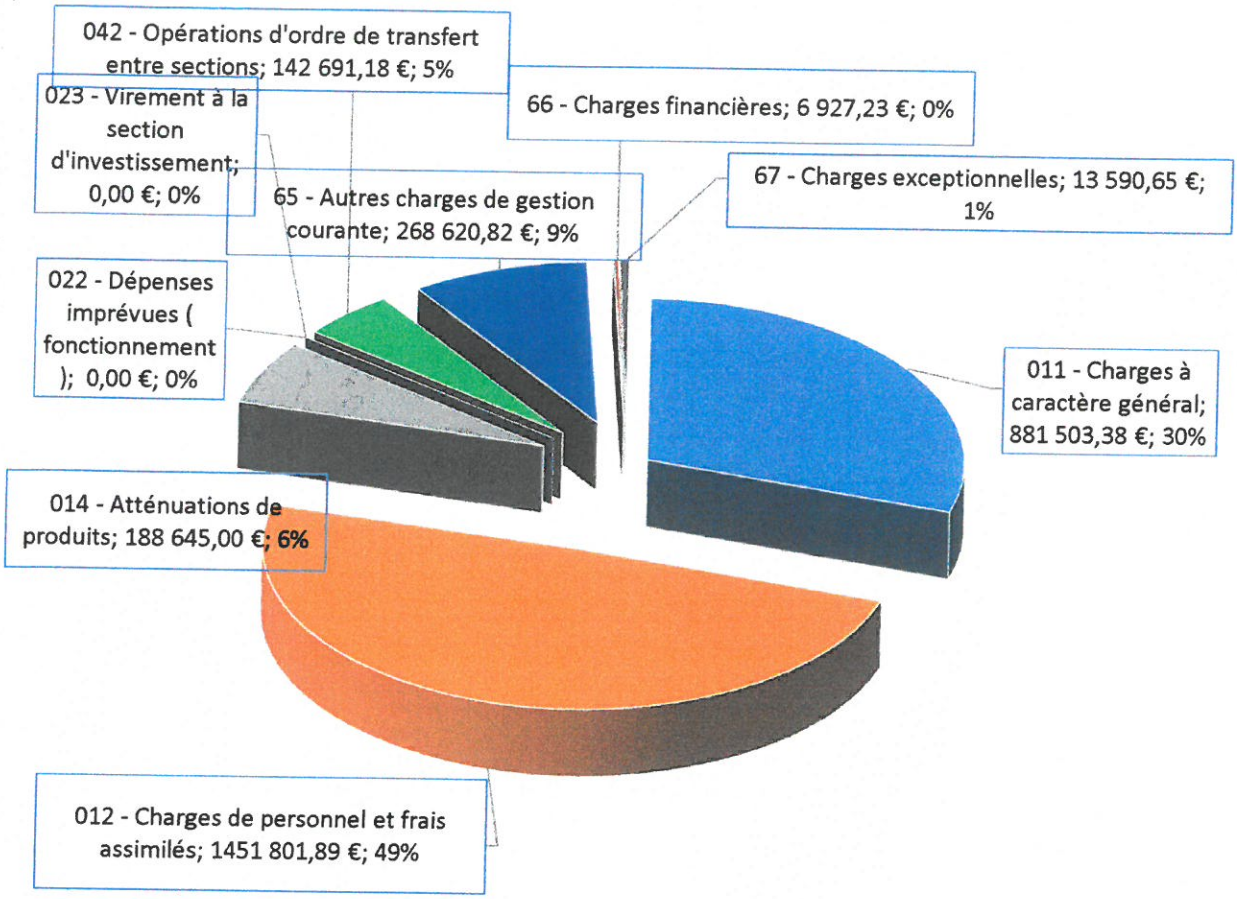

011 : Charges à caractère général : Ce chapitre rassemble les charges de fonctionnement courant de la collectivité : fluides (eau, électricité, gaz, carburant, téléphone, pellets), achats de fournitures et de petits matériels, frais d'entretien et de réparation des biens mobiliers et immobiliers communaux, et recours à des prestataires extérieurs pour certains travaux et maintenance. Il a augmenté de 18 % par rapport à 2016.

012 : Frais de personnel : Ce chapitre représente 49 % des dépenses de la collectivité et a augmenté de 5% par rapport à 2016. La commune a du procédé à plusieurs recrutements de contractuelles pour pallier aux absences prolongées d'agents titulaires.

014 : Atténuation produits : Ce chapitre retrace les reversements de fiscalité :

- Le fonds national de garantie individuelle des ressources (*FNGIR*) pour un montant de 153 196 €
- Le fonds de péréquation ressources communales et intercommunales pour 35 449 €

65 : Autres charges de gestion courante : Dans ce chapitre d'un montant total de 268 620.82 €, on retrovue principalement :

- Les indemnités et frais de formation des élus pour 52 080.47 €
- Les subventions aux personnes privées et associations (subventions annuelles, participations communales pour voyage, ALSH) pour 92 433.66 €
- La participation de la commune au SDIS des Vosges pour 102 783.87 €
- Les contributions au SMIC et SIVUIS pour 16 655.36 €
- Les redevances pour logiciels (Arpège) pour 4 667.46 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

3 : La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériels informatiques, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de construction.
- En recettes : il est alimenté par les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) la récupération de la TVA (FCTVA) et les subventions d'investissement reçues en concordance avec les projets communaux émanant du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Europe et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.
  La collectivité peut avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

b) Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent pour l'année 2017 à **2 287 941.50 €**.

Elles comprennent essentiellement la taxe d'aménagement pour 10 153.96€, la récupération de la TVA sur les investissements antérieurs pour 1 126 514,30 € (récupération de 4 années de FCTVA en 2017), et diverses subventions sur les travaux :

- Construction bâtiment scolaire DETR (Etat conseil Régional) 65 292.57 €
- Extension éclairage public (Conseil Départemental) 1 439.00 €
- Abri de touche Stade (FFF) 3 600.00 €

ELOYES	Budgétisé 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Investissement - Recette	**5 496 000,00 €**	**2 287 941,50 €**	**886 161,03 €**
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 750 000,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Produits de cessions	328 000,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	142 691,18 €	80 300,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	38 199,24 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 171 950,00 €	2 074 918,75 €	757 882,79 €
13 - Subventions d'investissement	416 050,00 €	70 331,57 €	9 779,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	750 000,00 €	0,00 €	0,00 €

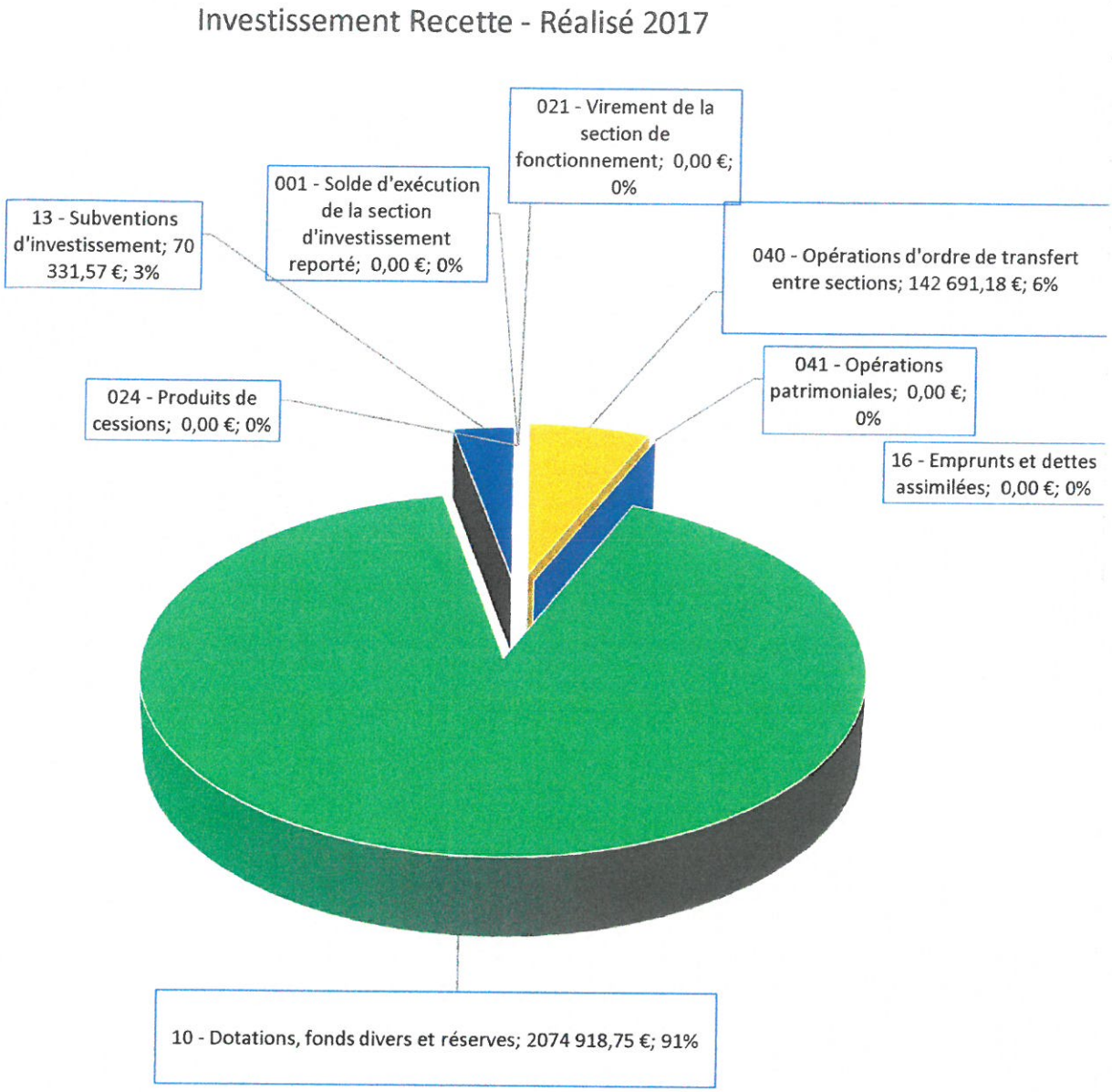

c) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour l'année 2017 à **2 916 924.56 €** dont :

- Achat de matériel et outillage techniques	33 267.30 €
- Achat de matériel de bureau et informatique	5 841.60 €
- Achat de mobiliers	11 937.40 €
- Bâtiment scolaire et périscolaire	636 579.10 €
- Eclairage public	28 785.60 €
- Travaux Impasse du Perreuil	60 255.42 €
- Travaux Chemin de la Saulx	41 776.02 €
- Poste transformation HT et BT ZI LA PLAINE	9 688.82 €
- Fourniture et pose 2 mains courante	6 216.00 €

ELOYES	Budgétisé 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Investissement - Dépense	***5 496 000,00 €***	***2 916 924,56 €***	2 931 611,52 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**2 045 450,49 €**	**2 045 450,49 €**	1 215 626,68 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	**140 917,98 €**	**0,00 €**	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**57,18 €**	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	**0,00 €**	**0,00 €**	38 199,24 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	**23 331,53 €**	**23 331,53 €**	22 398,97 €
20 - Immobilisations incorporelles	**107 500,00 €**	**10 744,84 €**	7 813,08 €
21 - Immobilisations corporelles	**410 800,00 €**	**54 039,46 €**	144 453,83 €
23 - Immobilisations en cours	**2 768 000,00 €**	**783 301,06 €**	1 503 119,72 €

Investissement Dépense - Réalisé 2017

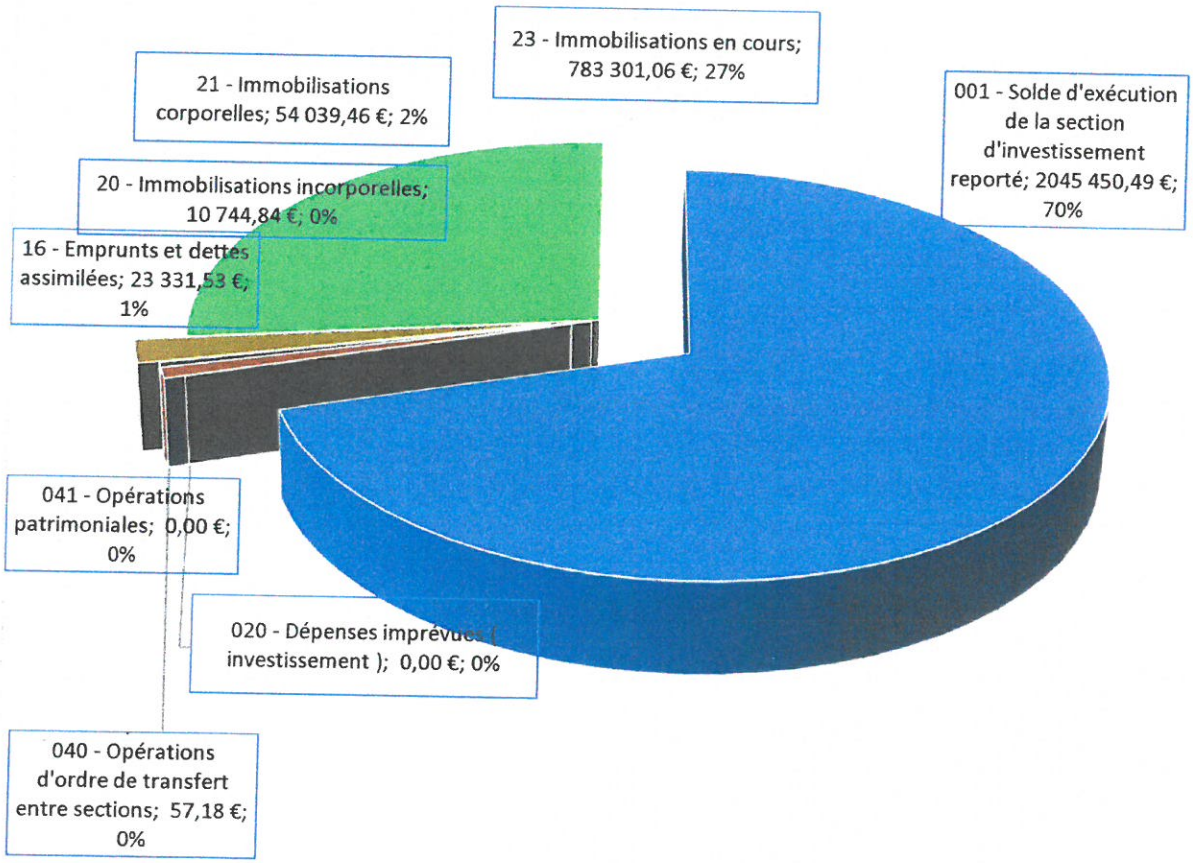

4 : Résultat global du compte administratif budget principal

	FONCTIONNEMENT		résultat	INVESTISSEMENT		résultat
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
COMMUNE	2 953 780,15 €	3 651 305,75 €		871 474,07 €	2 287 941,50 €	
Résultat exercice 2017 (A)			**697 525,60 €**			**1 416 467,43 €**
Report résultat clôture 2016 (B)			**1 488 935,35 €**			**-2 045 450,49 €**
Résultat clôture 2017 C = (A + B)			**2 186 460,95 €**			**-628 983,06 €**
Reste à réaliser 2018				523 930,00 €	25 207,00 €	**-498 723,00 €**
Déficit d'investissement cumulé						**-1 127 706,06 €**
Résultat à affecter BP 2018			**2 186 460,95 €**			**-628 983,06 €**
Excédent de fonct capitalisés R1068					**1 127 706,06 €**	
Déficit d'investissement 2017 D001					**628 983,06 €**	
Excédent de fonctionnement R002		**1 058 754,89 €**				

Le résultat global de l'exercice 2017 pour le budget principal est de : **1 058 754.89 €**

5 : Données synthétiques des budgets annexes

a) Budget Eau

Ce budget est dédié aux opérations de vente d'eau aux abonnés de la ville d'Eloyes. Il est assujetti à la TVA.

Il retrace en dépenses de fonctionnement l'entretien courant des réseaux d'eau, le remboursement des charges de personnel affecté au service eau, les consommations de fluides, l'achat de fournitures, les redevances à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit de vente d'eau, des redevances de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour un montant de 265 370,54 €.

Au niveau investissement en 2017, le budget dépenses s'élève à : 91 870.25 € dont :

- Achat des compteurs à relève automatique 28 799.20 €
- Travaux Impasse du Perreuil 20 660.38 €
- Travaux Chemin de la Saulx 37 363.98 €
- Travaux Rue du Vieil Arbre 9 267.07 €
- Etanchéité des chambres de captage 11 710.00 €

Les recettes d'investissement sont liées aux dotations aux amortissements, et à une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse concernant le périmètre des sources d'un montant de 24 360 €.

	FONCTIONNEMENT		résultat	INVESTISSEMENT		résultat
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
EAU	223 270,60 €	268 018,67 €		91 870,25 €	96 249,26 €	
Résultat exercice 2017 (A)			**44 748,07 €**			**4 379,01 €**
Report résultat 2016 (B)			**405 904,79 €**			**392 655,94 €**
Résultat clôture 2017 C= (A+B)			**450 652,86 €**			**397 034,95 €**
Reste à réaliser 2018				22 000,00 €		
Résultat à affecter BP 2018			450 652,86 €			397 034,95 €
Excédent d'investissement R001					397 034,95 €	
Excédent de fonctionnement R002		450 652,86 €				

b) Budget assainissement

Ce budget sert à recouvrir la redevance assainissement des abonnés de la ville d'Eloyes et à entretenir les réseaux d'assainissement et la station d'épuration. Il est assujetti à la TVA.

Il retrace en dépenses de fonctionnement l'entretien courant des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration, le remboursement des charges de personnel affecté au service assainissement, les consommations de fluides, l'achat de fournitures.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit de la redevance d'assainissement pour un montant de 272 330.32 €.

En dépenses d'investissement, le budget s'élève à 123 786,54 € dont

- Frais d'étude pour réseau assainissement 4 012.68 €
- Création de la Zone de rejet végétalisé 29 423.35 €
- Achat de matériels industriels STEP 40 826.93 €
- Travaux Impasse du Perreuil 13 373.50 €
- Travaux chemin du Vieil Arbre 3 986.00 €
- Travaux Chemin de la Saulx et ZI la Plaine 7 699.10 €

Les recettes d'investissement sont liées aux dotations aux amortissements, et à une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse d'un montant de 8 564.85 € acompte des subventions concernant la ZRV et les travaux des déversoirs d'orage.

	FONCTIONNEMENT		**résultat**	INVESTISSEMENT		**résultat**
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
ASSAINISSEMENT	288 136,02 €	301 789,17 €		123 786,54 €	113 877,14 €	
Résultat exercice 2017 (A)			**13 653,15 €**			**-9 909,40 €**
Report résultat 2016 (B)			**227 465,81 €**			**746 083,20 €**
Résultat clôture 2017 C= (A+B)			**241 118,96 €**			**736 173,80 €**
Reste à réaliser 2018				93 700,00 €		
Résultat à affecter BP 2018			**241 118,96 €**			**736 173,80 €**
Excédent d'investissement 001					736 173,80 €	
Excédent de fonctionnement 002		241 118,96 €				

c) Budget forêt

Le budget forêt retrace les dépenses et recettes concernant la forêt domaniale. Il est assujetti à la TVA.

En dépenses de fonctionnement sont réalisés essentiellement les travaux d'exploitation de la forêt domaniale suivant le programme de l'Office National des Forêts.

Les ventes de bois de 49 899.28 € s'inscrivent en recettes de fonctionnement ainsi que la location de la chasse 1 617 €.

En section d'investissement, au niveau des dépenses les travaux sylvicoles en forêt s'élèvent à 11 064.67 €.

Les recettes sont alimentées par le solde d'exécution positif.

	FONCTIONNEMENT		résultat	INVESTISSEMENT		résultat
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
FORET	149 775,96 €	68 164,00 €		11 064,67 €	11 000,00 €	
Résultat exercice 2017 (A)			-81 611,96 €			-64,67 €
Report résultat 2016 (B)			162 262,47 €			79 843,66 €
Résultat clôture 2017 C= (A+B)			80 650,51 €			79 778,99 €
Reste à réaliser 2018				6 000,00 €		
Résultat à affecter BP 2018			80 650,51 €			79 778,99 €
Excédent d'investissement R001					79 778,99 €	
Excédent de fonctionnement R002		80 650,51 €				

Le Maire

André JACQUEMIN